

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'URBAMISME ET HABITAT
PROJET D'URGENCE ET DE RESILIENCE URBAINE DE KANANGA
(PURUK)

TERMES DE REFERENCE DU CHARGE DES OPERATIONS DU PROJET D'URGENCE
ET DE RESILIENCE URBAINE DE KANANGA

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a sollicité l'appui de la Banque mondiale pour financer les travaux d'urgence contre les érosions à Kananga. Après analyse, la Banque mondiale a accepté d'allouer 100 millions de dollars américains à ce nouveau projet, dénommé « Projet d'Urgence pour la Résilience Urbaine de Kananga », en sigle PURUK

Le Projet d'Urgence et de Résilience Urbaine de Kananga a pour objectif de protéger les habitations et les infrastructures essentielles affectées par l'érosion à Kananga et renforcer la capacité du gouvernement et des organisations locales en matière de gestion des érosions et planification urbaine résiliente au changement climatique. Le projet est ancré au Ministère de l'Urbanisme et Habitat..Le Projet comporte quatre composantes :

Composante 1: Interventions d'urgence contre l'érosion des ravins pour protéger les infrastructures essentielles (25 millions de dollars américains)

Les activités comprennent : (a) la gestion du ruissellement et l'amélioration du drainage, y compris des solutions basées sur la nature (pour rediriger l'écoulement ou améliorer l'infiltration des eaux en utilisant des arbres et des espèces de plantes à enracinement profond) ; (b) la stabilisation des ravines pour arrêter l'érosion et prévenir les glissements de terrain (c.-à-d. remodelage ou reprofilage des canaux à l'aide de géotextiles, de barrages rocheux, de sacs de sable et/ou de filets métalliques), et (c)) les activités associées à la restriction de l'accès et à la protection des zones d'intervention, à la surveillance communautaire et à la prévention du déversement de déchets dans les ravines. Cette composante finance également des études techniques, des modélisations techniques et la supervision des travaux. Les types de travaux financés dans le cadre de cette composante sont à forte intensité de main-d'œuvre, de sorte qu'un grand nombre d'emplois temporaires seront générés, ce qui profitera à la communauté locale. Le financement au titre de cette composante comprend les travaux de génie civil, les études techniques et l'équipement.

Composante 2 : Développement urbain résilient intégré (65 millions de dollars américains)

Cette composante est conçue pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'érosion des ravines, des glissements de terrain et des inondations en soutenant une approche intégrée, holistique et résiliente du développement urbain à Kananga. Les activités ont commencé immédiatement après l'approbation du PURUK et viseront à soutenir des approches à moyen et à long terme afin de renforcer les capacités institutionnelles de gestion urbaine, à développer des systèmes de gestion des risques de catastrophe et à financer des infrastructures physiques résistantes aux érosions et aux changements

climatiques, ce qui renforcera la résilience de l'économie locale et des moyens de subsistance. Les activités ont été conçues en consultation avec les citoyens locaux afin d'être inclusives, de soutenir les populations vulnérables et de renforcer la capacité des communautés à faire face aux risques climatiques et à s'y adapter. Les activités sont liées et éclairées par les enseignements tirés des activités d'urgence, et elles seront mises en œuvre parallèlement à celles tirées de la composante 1.

Composante 3 : Gestion de projet et soutien à la mise en œuvre (coût total : 10 millions de dollars américains)

Cette composante finance les coûts liés à la gestion et à la mise en œuvre du projet. Cela comprend, entre autres, le paiement des salaires des consultants de l'Unité de gestion de projet (UGP), les coûts d'audit, la mise en œuvre du Cadre environnemental et social (CES), le paiement des coûts d'indemnisation pour la réinstallation, le suivi et l'évaluation, les voyages d'étude, la communication pour l'ensemble des composantes, la sensibilisation et l'engagement des citoyens.

Composante 4 : Contingence d'intervention d'urgence (CERC) (Coût total : 0 million de dollars américains)

Cette composante fournira, au besoin, une réponse immédiate en cas d'une crise ou à une urgence admissible. Des ressources seront allouées à cette composante au besoin au cours de la mise en œuvre. Un manuel d'exploitation du CERC est déjà préparé par le Gouvernement et fournit les lignes directrices et instructions détaillées sur la façon de déclencher le CERC et d'utiliser les fonds (y compris les critères d'activation, les dépenses admissibles et les modalités de mise en œuvre spécifiques ainsi que le personnel requis pour l'autorité de coordination).

La responsabilité globale de la mise en œuvre du projet est confiée à une Unité de Gestion de Projet (UGP) sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH), qui a déjà de l'expérience dans la mise en œuvre des projets financés par la Banque mondiale, notamment le Projet de Développement Urbain (PDU) d'une enveloppe de 190 millions de dollars américains et qui avait financé en 2021 les activités de stabilisation des érosions, à Kananga, similaires à ce qui sera fait dans le cadre du PURUK.

L'UGP dirige la mise en œuvre globale et exerce des responsabilités en matière de rapports auprès du MUH et de la Banque. L'UGP regroupe toutes les informations fiduciaires, de sauvegardes, techniques et relatives aux résultats du projet pour transmission à la Banque mondiale. Il sera également en charge des audits externes du projet et assumera la fonction globale d'audit interne. La capacité de mise en œuvre des projets par le MUH sera renforcée par le recrutement, par voie compétitive et par un comité indépendant, de consultants expérimentés à des postes clés.

Dans le but de favoriser les conditions de poursuite de mise en œuvre des activités du Projet, la Banque mondiale en collaboration avec le MUH a sollicité le concours de la Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures et travaux publics (MITP) pour la conduite du processus de recrutement de l'équipe du Projet PURUK dont celui du Chargé des Opérations.

II. RESPONSABILITES GENERALES

Placé sous l'autorité du Coordonnateur, le Chargé des Opérations est responsable pour les tâches de planification générale et le suivi des activités du Projet et des relations techniques avec les partenaires, les entreprises et prestataires de travaux publics et firmes d'assistance technique, nécessaires à la mise en œuvre des projets.

Le Chargé des Opérations sera chargé de :

- Assurer la gestion opérationnelle et administrative du projet : préparation et formulation des plans de travail trimestriels et annuels (PTBA), suivi des plans de travail, en cohérence avec le cadre des résultats et des ressources du document de projet
- Assurer la planification opérationnelle des différentes activités techniques du projet et d'en coordonner l'exécution dans le respect de délais, de la qualité et de coût ;
- Fournir au Coordonnateur des informations techniques utiles à l'évaluation des firmes d'assistance technique et des cadres techniques de l'UGP ;
- Assurer que les missions de chaque fonction de l'unité de projet sont bien définies ;
- Veiller au respect du calendrier des actions suivant le PTBA et le plan de passation des marchés en vigueur, du budget établi au niveau des différentes conventions et marchés, ;
- S'assurer que les opérations et les activités soient conformes aux exigences du bailleur ;
- Identifier les meilleures pratiques et les synergies possibles pour améliorer l'efficacité des activités du projet pour que les documents liés aux projets soient disponibles et mis à jour ;
- Organiser/participer aux réunions d'information et d'échanges avec les partenaires dans le cadre des activités du projet ;
- Identifier et solliciter tout appui technique supplémentaire en vue d'assurer une gestion, une planification et un suivi de qualité
- Informer le Coordonnateur sur l'état d'avancement du projet, selon la fréquence établie dans le manuel d'exécution du projet,
- Préparer et transmettre au Coordonnateur, les documents et rapports demandés par la Banque mondiale conformément aux documents types et aux procédures nationales ;
- Appuyer les diverses missions organisées par la Banque mondiale, les auditeurs et les missions d'évaluation ;
- Assurer l'intérim du Coordonnateur en cas de besoin
- Veiller à ce que les investissements sous la responsabilité du PURUK soient exécutés en conformité avec les directives et procédures en vigueur pour la sauvegarde environnementale et sociale ;
- S'assurer, avec le concours des spécialistes environnementaux et sociaux du projet, que les dispositions du CGES et du CPR soient correctement appliquées sur le terrain et que les rapports d'exécution des PGES et PAR sont transmis à la Banque en temps réel.

- Par délégation du Coordonnateur du projet, entreprend auprès des autorités concernées les démarches administratives nécessaires au bon fonctionnement du projet ;
- Participer aux missions de revues et d'audit organisée par le Bailleur.
- Valider les termes de références des études pour travaux les demandes de propositions pour la surveillance et le contrôle des travaux ;
- Participer à la préparation des appels d'offres, contrats de services pour les activités du projet
- Participer à l'ouverture et l'analyse des offres en vue de la sélection des entreprises et des consultants ;
- Elaborer les tableaux de suivi des chantiers et des indicateurs ;
- Faire l'état d'avancement des travaux et les avancées enregistrées par rapport aux rapports de suivi précédents ;
- Tenir et exposer la fiche des problèmes et obstacles et consigner dans un mémorandum les propositions de solutions à ventiler aux acteurs concernés ;
- Analyser les éventuels retards constatés sur les chantiers et proposer des solutions ;
- Assurer l'organisation de la réception provisoire puis définitive des travaux, etc.
- Réaliser ou participer à la préparation et à la réalisation de toutes les études techniques à réaliser dans les volets requérant la gestion ou l'implication de l'UGP, rechercher la qualité des documents produits par les consultants recrutés dans le cadre du Projet ;
- Veiller à la bonne supervision et conduite de toutes les activités de travaux publics financés par le Projet ;
- S'assurer de la contribution effective de toutes les personnes impliquées dans la préparation du projet, et le cas échéant la mise en œuvre du projet, dans tous ses aspects (aspects opérationnels, fiduciaires, suivi-évaluation, communication, etc.) ;
- Assurer toute autre tâche relative à la bonne mise en œuvre du projet demandée par le Coordonnateur.

III. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le Chargé des Opérations doit disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire en Génie Civil, Travaux Publics (Bac + 5 au minimum) ou domaines similaires ;
- Avoir une expérience professionnelle minimale de dix (10) ans dans la gestion les projets du secteur des infrastructures ;
- Avoir une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans comme Responsable technique dans un projet de développement des infrastructures urbaines,
- Avoir une expérience dans la préparation, la passation et la gestion technique d'au moins deux (2) marchés des travaux d'infrastructures d'un montant minimum chacun de 10 millions de dollars américains sous financement de la Banque mondiale, BAD ou d'autres bailleurs internationaux ;

- Avoir participé à au moins un projet dans le secteur de l'urbanisme ou de l'aménagement urbain ;
- Avoir de bonnes connaissances dans la Gestion Environnementale et Sociale ;
- Avoir de l'expérience avec des programmes/projets liés aux thématiques de genre et d'inclusion sociale ;
- Avoir de connaissances avérées dans les différents autres domaines de gestion de projets financés par les institutions internationales : Suivi- évaluation, Administration et Finances, Sauvegarde environnementale et sociale et Passation des marchés ;
- Avoir la maîtrise des procédures des bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD) serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, de l'internet et des logiciels courants comme World, Excel, PowerPoint et autres logiciels intégrés de type Project ;
- Avoir une expérience dans la gestion d'équipes ;
- Avoir une maîtrise parfaite du Français.
- Avoir une aptitude à travailler dans les provinces.

IV. DUREE DU CONTRAT ET LIEU D'AFFECTATION

Un contrat de douze (12) mois sera signé, assortie d'une période probatoire de six (6) mois, et pourrait être renouvelé suite à une évaluation de performance jugée satisfaisante.

Le poste à pourvoir est basé à Kananga, Province du Kasai Central, et est à temps plein.

V. PROCEDURE DE SELECTION

Le Chargé des Opérations sera sélectionné/e en conformité avec les procédures fixées dans le document de la Banque mondiale relatif aux « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » daté de juillet 2016, révisé en février 2025, et mis en vigueur en mars 2025 ».

Le recrutement se déroulera en trois (03) phases suivantes :

- une phase de présélection sur analyse de dossiers des candidats ;
- une phase d'entretiens ;
- une phase de négociation du contrat avec le candidat retenu.